

Dispositif "Petits déjeuners" dans 3 écoles maternelles

Depuis octobre 2022, la Ville d'Épernay met en oeuvre le dispositif "Petits déjeuners" au sein de trois écoles maternelles (Belle-Noue, Crayère et Saintonge).



Impulsé par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, ce dispositif a pour vocation de participer à la réduction des inégalités alimentaires et de sensibiliser aux bienfaits du premier repas de la journée. Celui-ci favorise en effet une meilleure concentration et disponibilité aux apprentissages scolaires.

Tous les 15 jours, les jeudis, des petits déjeuners sont gratuitement servis aux jeunes pensionnaires des 3 écoles maternelles, durant le temps d'accueil. A ce jour, plus de 350 écoliers en bénéficient.

Financé par la Ville et subventionné par le Ministère, le dispositif est programmé jusqu'en juillet 2023. L'initiative pourra ensuite être renouvelée, voire étendue.